

DEPARTEMENT DE L'AUBE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

Délibération certifiée exécutoire
Reçue par le Représentant de l'Etat le/
Affichée le
24/07/20 / 24/07/20
Pour le Président et par délégation
Le Directeur du Service des Assemblées
Aurélien BELIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2020

Date de convocation et d'affichage : 10 juillet 2020

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 h 41.

Présents :

ABEL JEAN-PIERRE	GARIGLIO Elisabeth	OUADAH Karima
BAGATTIN Mélanie	GARNERIN David	PAUWELS Cécile
BAROIN François	GATOUILLAT Marcel	PETIT Christine
BAUDOUX Bruno	GAURIER Claude	POIVEZ Kevin
BAZIN-MALGRAS Valérie	GAUTHIER Anne-Sophie	PORTIER-GUENIN Françoise
BEAUSSIER Jean-Marie	GERARD Fabien	POTTIER Denis
BECARD Francis	GIRARD Marc	QUINTART Sylvie
BETTINGER Sylviane	GIRARDIN Olivier	RAGUIN Jacky
BILLET André	GONCALVES José	REHN Yves
BLANCHARD Dominique	GRAFTEAUX-PAILLARD Marie	RESLINSKI Jean-François
BLASCO Thierry	GUILLAUMET Virginie	RICHARD Sophie
BLASSON Christian	GUITTON Jordan	ROBLET Bernard
BOICHUT Daniel	GULTEKIN Gulcan	ROUSSEAU Pauline
BOISSEAU Dominique	GUNDALL Philippe	ROUSSELOT Nicole
BOUDADI Rachida	HANDEL William	SAINTON Michel
BRANLE Christian	HELIOT-COURONNE Isabelle	SAUVAGE Philippe
BURRI Marie-Luce	HENNEQUIN Virgil	SEBEYRAN Marc
BUTAT André	HENRI Pascal	SERRA Frédéric
CASTEX Jean-Marie	HIMEUR Aïcha	SOMSOIS Hervé
CHALVET Marie-Ange	HIRTZIG Jack	THIENOT Régis
CHAMPAGNE Anicet	HONORÉ Nicolas	THOMAS Christine
CHAMPAGNE Bernard	HOUARD Bruno	VIART Jean-Michel
CHEVALIER Bertrand	HUBINOIS Alain	ZAJAC Anna
CHOISELAT Emmanuel	HUMBERT Christophe	
CHOMAT Christophe	JOLLIOT Marie-France	
COCHET Jean-Michel	JOUAULT Gervaise	
CORNEVIN Jean-Pierre	LANDREAT Pascal	
COURTOIS Jean-Christophe	LANOUX Claudie	
DA ROCHA Katia	LE CORRE Marie	
DAHDOUH Fadi	LEBECQ Jérémy	
DE VILLEMEREUIL Gérard	LÉCORCHÉ Jean-Pierre	
DEHARBE Dominique	LEDOUBLE Catherine	
DELAITRE Guy	LEPRINCE Didier	
DESROUSSEAUX Pascal	LEQUIEN Ombeline	
DRAGON Jean-Luc	LEROY Marie-Thérèse	
DRIAT Boris	LEYMBERGER Brigitte	
DUCHÊNE Annie	MAGLOIRE Arnaud	
DUQUESNOY Olivier	MALARMEY Michelle	
DUSACQ Maxime	MANDELLI François	
FARINE Bruno	MARTY Rémy	
FINOT Patrick	MEIRHAEGHE Jean-François	
FLEURET Dominique	MEIRHAEGHE Sonia	
FRAENKEL Stéphanie	MENNETRIER Nicolas	
FRAPIN David	MONTAGNE Jean-Jacques	
GACHOWSKI Jacques	NINOREILLE Francine	

Représentés : VOLHUER Michel par HENRION Céline, RENOIR Gilles par MONTARON Fabienne, SIMON Eric par ROUSSELOT Sébastien

Excusés et ont donné pouvoir : BACHMANN Jean-Marie à GAURIER Claude, GOUJARD Pascal à DRAGON Jean-Luc, NONCIAUX-GRADOS Véronique à LEDOUBLE Catherine, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, MOSER Alain à GIRARDIN

Olivier, GANTELET Bruno à HELIOT-COURONNE Isabelle, BRET Marc à THOMAS Christine, DENIS Valéry à SERRA Frédéric, LEMELLE Flaviennne à HONORE Nicolas, LEMELAND Caroline à SEBEYRAN Marc, CAFFET Gaëlle à BAZIN-MALGRAS Valérie, BLANCHON David à ZAJAC Anna, DAUTET Loëtitia à GACHOWSKI Jacques,

Excusés : RICHARD Vincent, GRIENENBERGER Daniel, VAN DE ROSTYNE Alain, GAURIER Marlène, GROSJEAN Patrick, MARTINOT Bruno

Le Conseil communautaire a désigné Ombeline LEQUIEN comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N°12	Commission Intercommunale pour l'Accessibilité - Définition de sa composition et nomination des représentants de l'Agglomération
RAPPORTEUR	David GARNERIN

Nombre de membres : 135		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
116	129	129			

Le rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité est ainsi composée :

7

COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE

Composition :

le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant,	David GARNERIN - Assenay
Le Vice-Président ou le Conseiller communautaire en charge du patrimoine bâti de l'agglomération.	Christophe CHOMAT - La Rivière de Corps
Le Vice-Président ou le Conseiller communautaire en charge des Mobilités	Olivier GIRARDIN - La Chapelle-saint-Luc
Le Vice-Président ou le Conseiller communautaire en charge de l'Habitat	Thierry BLASCO - Bréviandes
Le Vice-Président ou le Conseiller communautaire en charge de la Vaitre	Christian BRANLE - Lusigny-sur-Barse

Scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste (possibilité de renoncer au scrutin secret à l'unanimité)

Nbre de sièges	Qualité	Membres	Commune
- 2 Conseillers communautaires parmi les communes de Troyes, Les Noës-près-Troyes, La Chapelle-Saint-Luc, Barberey-Saint-Sulpice, Saint-Lyé, Payns, Le Pavillon Sainte-Julie, Villeloup, Dierrey-Saint-Pierre, Villaceuf, Mergy, Saint Benoit, Sainte-Maure, Lavau, Pont Sainte-Marie, Vailly, Feuges, Aubeterre, Montsuzain, Creney-près-Troyes - 2 Conseillers communautaires parmi les communes de Saint-Parres-aux-Tertres, Villechétif, Bouranton, Thennelières, Laubressel, Ruvigny, Courteranges, Lusigny-sur-Barse, Mesnil-Saint-Père, Montfêrmeu, Montreuil-sur-Barse, Montaulin, Rouilly-Saint-Loup, Saint-Julien-les-Villas, Bréviandes, Buchères, Verrières, Clérey, Fresnoy-le-Château, Saint-Thibault, Isle-Aumont - 2 Conseillers communautaires parmi les communes de Saint-André-Les-Vergers, Rosières-près-Troyes, Saint-Léger-près-Troyes, Saint-Pouange, Mousseu, Villemereuil, Les Bordes-Aumont, Carmost, Montceaux-lès-Vaudes, La Vendue Mignot, Villy-le-Bois, Les Maupas, Machy, Jeugny, Fays-la-Chapelle, Crécanfignes, Lirey, Longeville-sur-Magne, Saint-Jean-de-Bonneval, Assenay, Villy-le-Maréchal, Rancency - 2 Conseillers communautaires parmi les communes de Sainte-Savine, La Rivière-de-Corps, Saint-Germain, Souigny, Bouilly, Villyer, Javernant, Sommeval, Vauchassis, Laines-aux-Bois, Prugny, Messon, Tavilliers, Montigieux, Macey, Messon, Bucey-en-Othe, Esfissac, Fontvannes	Marie-Luce BURRI	Mergy	
	Nicolas MENNERIER	Saint-Lyé	
	Agnès CORNUMAND	Bréviandes	
	Marie-Hélène TRESSOU	Lusigny-sur-Barse	
	Patrice LANDREAT	St-Léger-près-Troyes	
	VINCENT Samuel	La Vendue Mignot	
	Pierre GATOUILLAT	Vauchassis	
	Michelle MALARMEY	Souigny	
	Aïcha HIMEUR C. COSTE François MANDELLI Véronique NONCIAUX-GRADOS Jérémy ZWALD Patricia KIEHN	La Chapelle-saint-Luc Pont-Sainte-Marie Troyes Saint-André-les-Vergers Saint-Julien-les-Villas Sainte-Savine	

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2020**COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE
DEFINITION DE SA COMPOSITION ET
NOMINATION DES REPRESENTANTS DE L'AGGLOMERATION****Exposé**

Troyes Champagne Métropole a créé par délibération du Conseil communautaire du 3 mai 2006, la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées, prévue par la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Cette commission a pour objet d'assurer la cohérence et le suivi de l'avancement des actions menées en matière d'accessibilité sur son territoire, de rendre compte aux associations et aux différents acteurs institutionnels concernés, d'être une force de proposition concertée pour l'amélioration de l'accessibilité. Cela se traduit notamment par :

- l'établissement du bilan de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ;
- la proposition d'actions de nature à améliorer l'accessibilité ;
- l'organisation du recensement de l'offre de logements accessibles ;
- la présentation d'un rapport annuel en Conseil communautaire ;
- la mise à jour, par voie électronique, de la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire intercommunal qui ont élaboré un Agenda d'Accessibilité Programmé et la liste des établissements accessibles aux personnes en situation de handicap.

La précédente composition de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité a été approuvée par le Conseil communautaire du 10 novembre 2017 et faisait suite à la création de Troyes Champagne Métropole. Dans le cadre du renouvellement du Conseil communautaire et conformément à l'article L.2143-3 du code général des collectivités territoriales, il est proposé une nouvelle composition de ladite Commission exposée comme suit :

- le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant,
- Le Vice-Président ou le Conseiller communautaire en charge du patrimoine bâti de l'agglomération
- Le Vice-Président ou le Conseiller communautaire en charge des Mobilités
- Le Vice-Président ou le Conseiller communautaire en charge de l'Habitat
- Le Vice-Président ou le Conseiller communautaire en charge de la Voirie
- 2 Conseillers communautaires parmi les communes de Troyes, Les Noës-près-Troyes, La Chapelle-Saint-Luc, Barberey-Saint-Sulpice, Saint-Lyé, Payns, Le Pavillon Sainte-Julie, Villeloup, Dierrey-Saint-Pierre, Villacerf, Mergey, Saint Benoit, Sainte-Maure, Lavau, Pont Sainte-Marie, Vailly, Feuges, Aubeterre, Montsuzain, Crenay-près-Troyes
- 2 Conseillers communautaires parmi les communes de Saint-Parres-aux-Tertres, Villechétif, Bouranton, Thennelières, Laubressel, Ruvigny, Courteranges, Lusigny-sur-Barse, Mesnil-Saint-Père, Montiéramey, Montreuil-sur-Barse,

- Montaulin, Rouilly-Saint-Loup, Saint-Julien-les-Villas, Bréviandes, Buchères, Verrières, Clérey, Fresnoy-le-Château, Saint-Thibault, Isle-Aumont
- 2 Conseillers communautaires parmi les communes de Saint-André-Les-Vergers, Rosières-près-Troyes, Saint-Léger-près-Troyes, Saint-Pouange, Moussey, Villemereuil, Les Bordes-Aumont, Cormost, Montceaux-lès-Vaudes, La Vendue Mignot, Villy-le-Bois, Les Maupas, Machy, Jeugny, Fays-la-Chapelle, Crésantignes, Lirey, Longeville-sur-Mogne, Saint-Jean-de Bonneval, Assenay, Villy-le-Maréchal, Roncenay
 - 2 Conseillers communautaires parmi les communes de Sainte-Savine, La Rivière-de-Corps, Saint-Germain, Souigny, Bouilly, Villery, Javernant, Sommeval, Vauchassis, Laines-aux-Bois, Prugny, Messon, Torvilliers, Montgueux, Macey, Messon, Bucey-en-Othe, Estissac, Fontvannes
 - 1 représentant de chaque Commune de 5 000 habitants et plus, membre de Troyes Champagne Métropole, ayant confié les missions de leur Commission communale d'accessibilité à la Commission intercommunale d'accessibilité. A ce jour, il s'agit des six communes suivantes : La Chapelle Saint-Luc, Pont-Sainte-Marie, Troyes, Saint-André, Saint-Julien et Sainte-Savine.
 - 3 représentants de l'association Action et Recherche pour l'Insertion des Handicapés de l'Aube (ARIHA)
 - 2 représentants du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de l'Aube
 - 1 représentant du collectif unitaire des retraités de l'Aube
 - 1 représentant de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aube
 - 1 représentant de la TCAT
 - 1 représentant de l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de l'Aube
 - 1 représentant de chaque bailleur social de l'Agglomération
 - 1 représentant du service de l'Adaptation et de la Scolarisation des élèves Handicapés (ASH) de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aube
 - 1 représentant des associations de parents d'élèves dans l'Aube
 - 1 représentant d'une association en charge de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap
 - 1 représentant de la Chambre de Commerce et d'industrie de l'Aube
 - 1 représentant de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aube
 - 1 représentant de la Chambre Départementale de l'Agriculture de l'Aube.

Décision

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER la nouvelle composition de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité ;**
- **DE DESIGNER les représentants de Troyes Champagne Métropole à siéger au sein de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte administratif et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote